

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage , Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

|  |  |
|--|--|
| <b>Title - Sujet</b><br>RADAR SPARES   |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>W8485-163179/A   | <b>Date</b><br>2015-10-01  |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>W8485-163179  |  |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$QF-110-25387   |  |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>110qf.W8485-163179  | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>   |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2015-10-19</b>   | <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Eastern Daylight Saving<br>Time EDT |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>  |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>MacNeil, Jennifer   | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>110qf                                      |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(819) 956-5577 ( )   | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(819) 956-5650                                     |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE<br>BLDG 236 EAST END<br>195 AVE&82ND ST<br>EDMONTON<br>Alberta<br>T5J4J5<br>Canada |  |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Electronics, Simulators and Defence Systems Div.  
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de  
simulation et de défense  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
8C2, Place du Portage  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b><br>See Herein  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/<br/>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8485-163179/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

110qfW8485-163179

Buyer ID - Id de l'acheteur

110qf

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-163179

---

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

---

## TABLE DES MATIÈRES

|   |  |           |
|---|--|-----------|
| 1.1   | BESOIN .....   | 2         |
| 1.2   | COMPTE RENDU .....   | 2         |
| 1.3   | ACCORDS COMMERCIAUX.....   | 2         |
| <b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b> |  | <b>2</b>  |
| 2.1   | INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....                                     | 2         |
| 2.2   | PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....   | 3         |
| 2.3   | DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....                                 | 3         |
| 2.4   | LOIS APPLICABLES .....   | 3         |
| <b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b> |  | <b>3</b>  |
| 3.1   | INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....                                     | 3         |
| <b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b> |  | <b>4</b>  |
| 4.1   | PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....   | 4         |
| 4.2   | MÉTHODE DE SÉLECTION - ARTICLES MULTIPLES.....   | 5         |
| <b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>  |  | <b>5</b>  |
| 5.1   | ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....  | 5         |
| 5.2   | ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ..... | 5         |
| <b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>                   |  | <b>6</b>  |
| 6.1   | EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....   | 6         |
| 6.2   | BESOIN .....   | 6         |
| 6.3   | CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....  | 6         |
| 6.4   | DURÉE DU CONTRAT .....   | 6         |
| 6.5   | RESPONSABLES.....  | 7         |
| 6.6   | PAIEMENT .....   | 8         |
| 6.7   | INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....   | 8         |
| 6.8   | ATTESTATIONS .....   | 9         |
| 6.9   | LOIS APPLICABLES .....   | 9         |
| 6.10  | ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....  | 9         |
| 6.11  | CONTRAT DE DÉFENSE.....  | 9         |
| 6.12  | CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....   | 10        |
| 6.13  | EXIGENCES EN MATIÈRE D'EMBALLAGE SELON LA SPÉCIFICATION D-LM-008-036/SF-000.....           | 10        |
| 6.14  | INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - FRANCO À BORD DESTINATION ET RENDU DROITS ACQUITTÉS.....       | 10        |
| <b>ANNEXE 1 – PRIX.....</b>   |  | <b>11</b> |

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'Annexe 1 – Prix.

### **1.2 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.3 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 3 de l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003 incorporées ci-haut par renvoi, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

#### **1. Liste de noms**

- a. Les soumissionnaires qui sont incorporés ou une entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant à titre de coentreprise, ont déjà fourni une liste complète des noms de tous les administrateurs du soumissionnaire, ou le nom du ou des propriétaire(s), au moment de présenter un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA).
- b. Ces soumissionnaires doivent immédiatement informer le Canada par écrit de tout changement touchant la liste des noms des administrateurs pendant ce processus d'approvisionnement.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours  
Insérer : 90 jours

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W8485-163179/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8485-163179

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
W8485-163179

Id de l'acheteur - Buyer ID  
110QF  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### **2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA***

A9130T (2014-11-27), Programme des marchandises contrôlées - soumission  
B4024T (2006-08-15), Aucun produit de remplacement

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province d'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission financière (une copie papier)

Section II: Attestations (une copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

##### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

[C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

#### **Section II : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

#### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.

##### **4.1.1 Évaluation financière**

Le prix de la soumission comprenant les options sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

## 4.2 Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Attestation du contenu canadien

A3062T (2008-05-12), Attestation du contenu canadien

5.2.1.1. Clause du *Guide des CCUA* [A3050T](#) (2014-11-27) Définition du contenu canadien.

#### 5.2.2 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

### **5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

**6.1.1** Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'Annexe 1 – Prix.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (**insérer le montant au moment de l'attribution**).

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W8485-163179/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8485-163179

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
W8485-163179

Id de l'acheteur - Buyer ID  
110QF  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Jennifer MacNeil  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Division des systèmes électroniques et des systèmes de simulation et de défense  
11, rue Laurier  
Phase III, Place du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : 819-956-5577  
Télécopieur : 819-956-5650  
Courriel : jennifer.macneil@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour ce contrat est : **(à remplir au moment de l'attribution du contrat seulement)**

Name: \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le responsable technique nommé ci-dessus représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est : **(à remplir au moment de l'attribution du contrat seulement)**

Name: \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W8485-163179/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8485-163179

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
W8485-163179

Id de l'acheteur - Buyer ID  
110QF  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

#### 6.5.4 Représentant de l'entrepreneur (À remplir par les soumissionnaires)

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable de ce qui suit :

##### Renseignements généraux

Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

##### Suivi de la livraison

Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

#### 6.6 Paiement

##### 6.6.1 Base de paiement - prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé à l'Annexe 1 - Prix, pour un montant de \_\_\_\_\_ \$ (insérer le **montant au moment de l'attribution du contrat**). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

##### 6.6.2 Paiements multiples

H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

##### 6.6.3 Clauses du *Guide des CCUA*

C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

#### 6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- (a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Department of National Defence  
7 CF Supply Depot  
STN Forces P.O. Box 10500  
Edmonton, AB T5J 4J5

- (b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

## 6.8 Attestations

### 6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 6.8.2 Clauses du *Guide des CCUA*

A3060C (2008-05-12), Attestation du contenu canadien

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province d'Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales, 2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe 1 - Prix;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat).

## 6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W8485-163179/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8485-163179

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
W8485-163179

Id de l'acheteur - Buyer ID  
110QF  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **6.12 Clauses du *Guide des CCUA***

A9131C (2014-11-27), Programme des marchandises contrôlées - contrat  
B1501C (2006-06-16), Appareillage électrique  
B4060C (2011-05-16), Marchandises contrôlées  
B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires  
D2000C (2007-11-30), Marquage  
D2001C (2007-11-30), Etiquetage  
D5545C (2010-08-16), ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C)  
D9002C (2007-11-30), Ensembles incomplets  
G1005C (2008-05-12), Assurances

## **6.13 Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000**

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 1 à 8 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 1 à 8 à raison de jusqu'à un maximum de 100 par paquet.

## **6.14 Instructions d'expédition - franco à bord Destination et rendu droits acquittés**

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) Edmonton (Alberta).

**Annexe 1 – Prix**

**Besoin :**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé les prix unitaires fermes précisés à l'Annexe 1 – Prix.

**(À remplir par les soumissionnaires)**

| <u>Article</u> | <u>Description</u>   | <u>Destination</u> | <u>Qté</u> | <u>Emission<br/>Unitaire</u> | <u>Unit Price<br/>Excluding<br/>GST/HST</u> | <u>Extended<br/>Price<br/>Excluding<br/>GST/HST</u> |
|----------------|--|--------------------|------------|------------------------------|---|---|
| 1              | Cartes imprimées<br>équipées<br>N5998-01-5735002<br>Numéro de pièce :<br>284771-1<br>Fournisseur : 24930               | Edmonton,<br>AB    | 2          | ea                           |   |   |
| 2              | Groupe indicateur<br>des cibles mobiles<br>N5840-01-6197608<br>Numéro de pièce :<br>284847-5<br>Fournisseur : 24930    | Edmonton,<br>AB    | 3          | ea                           |   |   |
| 3              | Bagues collectrices,<br>contact électrique<br>N5977-01-5540709<br>Numéro de pièce :<br>257133-1<br>Fournisseur : 24930 | Edmonton,<br>AB    | 2          | ea                           |   |   |
| 4              | Détecteur,<br>radiofréquences<br>N5895-01-6203439<br>Numéro de pièce :<br>265336-3<br>Fournisseur : 24930              | Edmonton,<br>AB    | 1          | ea                           |   |   |
| 5              | Antenne, sous-<br>assemblage<br>N5985-01-5323745<br>Numéro de pièce :<br>60421-1<br>Fournisseur : 24930                | Edmonton,<br>AB    | 2          | ea                           |   |   |
| 6              | Cartes imprimées<br>équipées<br>N5998-01-5617132<br>Numéro de pièce :<br>265378-1<br>Fournisseur : 24930               | Edmonton,<br>AB    | 2          | ea                           |   |   |

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W8485-163179/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8485-163179

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
W8485-163179

Id de l'acheteur - Buyer ID  
110QF  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

|   |   |                 |   |    |  |  |
|---|---|-----------------|---|----|--|--|
| 7 | Groupe émetteur-récepteur<br>N5895-01-5161820<br>Numéro de pièce :<br>4068701-0508<br>Fournisseur : 06845 | Edmonton,<br>AB | 1 | ea |  |  |
| 8 | Diviseur de fréquence<br>N5840-01-5168495<br>Numéro de pièce :<br>257000-1<br>Fournisseur : 24930         | Edmonton,<br>AB | 2 | ea |  |  |

#### Biens optionnels :

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits ci-dessous selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option dans les deux (2) ans suivant la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

#### (À remplir par les soumissionnaires)

| <u>Article</u> | <u>Description</u>  | <u>Destination</u> | <u>Qty</u> | <u>Emission Unitaire</u> | <u>Prix Unitaire Hors TPS / TVH</u> | <u>Prix Prolongé Hors TPS / TVH</u> |
|----------------|---|--------------------|------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1              | Cartes imprimées équipées<br>N5998-01-5735002<br>Numéro de pièce :<br>284771-1<br>Fournisseur : 24930               | Edmonton,<br>AB    | 2          | chaque                   |                                     |                                     |
| 2              | Groupe indicateur des cibles mobiles<br>N5840-01-6197608<br>Numéro de pièce :<br>284847-5<br>Fournisseur : 24930    | Edmonton,<br>AB    | 1          | chaque                   |                                     |                                     |
| 3              | Bagues collectrices, contact électrique<br>N5977-01-5540709<br>Numéro de pièce :<br>257133-1<br>Fournisseur : 24930 | Edmonton,<br>AB    | 2          | chaque                   |                                     |                                     |
| 4              | Détecteur, radiofréquences<br>N5895-01-6203439<br>Numéro de pièce :<br>265336-3<br>Fournisseur : 24930              | Edmonton,<br>AB    | 1          | chaque                   |                                     |                                     |

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W8485-163179/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8485-163179

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
W8485-163179

Id de l'acheteur - Buyer ID  
110QF  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

|   |   |                 |   |        |  |  |
|---|---|-----------------|---|--------|--|--|
| 5 | Antenne, sous-<br>assemblage<br>N5985-01-5323745<br>Numéro de pièce :<br>60421-1<br>Fournisseur : 24930       | Edmonton,<br>AB | 1 | chaque |  |  |
| 6 | Cartes imprimées<br>équipées<br>N5998-01-5617132<br>Numéro de pièce :<br>265378-1<br>Fournisseur : 24930      | Edmonton,<br>AB | 2 | chaque |  |  |
| 7 | Groupe émetteur-<br>récepteur<br>N5895-01-5161820<br>Numéro de pièce :<br>4068701-0508<br>Fournisseur : 06845 | Edmonton,<br>AB | 3 | chaque |  |  |
| 8 | Diviseur de<br>fréquence<br>N5840-01-5168495<br>Numéro de pièce :<br>257000-1<br>Fournisseur : 24930          | Edmonton,<br>AB | 3 | chaque |  |  |

Tous les prix figurant dans ce document sont fournis dans la devise suivante : \_\_\_\_\_.